

## **REGLEMENT DU QUALIFICATIF MBO**

**Concours officiel triplette féminin homogène club basé sur 32 équipes, il est qualificatif au mini bol d'or Régional AURA.**

Licences 2026 et tenues Homogènes clubs.

Début des parties à 8 heures.

Repas pris sur place au boulodrome.

**Ce concours se compose de 4 groupes de 8 équipes : A – B – C - D**

En 7 parties au temps entre 40mn et 45mn.

Parties gagnées = 3 pts, parties nulles = 2 pts, parties perdues = 1.

### **Règlement :**

Boules dans le cadre car parties au temps, boules bonnes à l'aplomb de la ficelle.

Le but ne sera lancé qu'une fois, s'il n'est pas bon il sera posé bon à la main par l'adversaire.

Le but doit être à 50cm du fond.

La partie est terminée au coup de sifflet, finir la mène en cours.

Les 2 premières équipes de chaque groupe seront qualifiées pour les quarts de finales, ensuite demi-finale, finale et petite finale pour la 3ème place.

Les parties phase finale seront également au temps.

**La partie de la finale se fera en 13 points.**

### **CLASSEMENT :**

Nombre de points attribués en premier lieu.

#### **En cas d'égalité :**

Si 2 équipes ex aequo confrontation directe,

Si plus de 2 équipes le Goal-Average entrera en jeu en dernier ressort.

En cas de désistement d'une équipe, l'équipe ayant perdu en direct dans les phases finales la remplacera.

### **DOTATION du concours :**

Les 3 équipes seront qualifiées pour le Mini Bol d'Or de la Région AURA qui se déroulera les 14 et 15 mars à VILLEFRANCHE (69).

Chaque équipe qualifiée recevra une enveloppe d'indemnité de 120€, le jour du mini bol d'or régional. Les tenues, l'hébergement et déplacement sont à la charge du CD 74.